



Ville d'Autun

Direction Générale des Services

Réf : RV/SSC/ML

✉ : J. De Rose

☎ : 03 85 86 80 96

Objet : Notification Délibération CM d'Autun

Le maire de la Ville d'Autun

COMMISSION PARTICULIERE DEBAT PUBLIC
Secrétariat Général
28 Boulevard Henri-Paul Schneider
71200 LA CREUSOT

Autun, le 1^{er} mars 2017

Bordereau des pièces transmises

Nature des pièces	Nombre	Observations
Veillez trouver ci-joint la notification de la délibération n°2017/017 du conseil municipal d'Autun en date du 09 février 2017. Vous en souhaitant bonne réception.	1	Pour suite à donner

Le Maire,



DEPARTEMENT de SAONE-ET-LOIRE

Conseillers en exercice : 33
Présents à la séance : 26
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 1

Date de la convocation : 03 février 2017
Affichage du compte-rendu sommaire :
16 février 2017
Délibération n° 2017/017

VILLE D'AUTUN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 FEVRIER 2017

ETAIENT PRESENTS A L'APPEL :

M. Rémy REBEYROTTE, Mme Monique GATIER, M. Roger VERNAY, Mme Marie-Claire TELLIER, M. Vincent CHAUVET, Mme Josette JOYEUX, M. Pascal POMAREL, Mme Cathy NICOLAO-VALACCI, M. Alain DURAND, Mme Régine DEVOUCOUX, M. Hubert LOBREAU, M. Gilbert DARROUX, M. Roland BOISSARD, Mme Andrée ALIX-COUDRAY, M. Didier DEVOUCOUX, Mme Djamila BENEDDINE, Mme Delphine FLORAND, M. Patrick GUILLET, Mme Sylvie BROCHOT, M. Frédéric HUEBER, Mme Martine DUFRAIGNE, M. Jean-François LAGNEAU, M. Philippe CHRISTEL, M. Bruno GALICE, M. Bertrand JOLY, Mme Marie MARIN.

ETAIENT EXCUSES :

M. Michel GIPEAUX (a donné pouvoir à M. Rémy REBEYROTTE)
M. Jacques PALLOT (a donné pouvoir à M. Roger VERNAY)
Mme Solange FEDERICO (a donné pouvoir à Mme Régine DEVOUCOUX)
Mme Pascale BILLIER (a donné pouvoir à M. Roland BOISSARD)
Mme Olivia RICHARD (a donné pouvoir à Mme Cathy NICOLAO-VALACCI)
M. Rémy CHANTEGROS (a donné pouvoir à M. Bruno GALICE)

ABSENTE : Mme Julie REGOND

EN COURS DE SEANCE :

Mme Marie MARIN quitte la séance au point 04 (sans donner de pouvoir)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Vincent CHAUVET

OBJET : Questions diverses : Approbation du deuxième vœu concernant la VFCEA

Suite à l'atelier-débat sur la VFCEA, organisé le vendredi 27 janvier 2017 à Dijon, et compte tenu des propos importants tenus par les représentants de l'Etat (SGAR et DREAL), et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (Michel NEUGNOT, 1^{er} Vice-Président), la Ville d'Autun et la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan sont prêtes à s'engager, aux côtés de l'Etat, du Directeur de la DREAL et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, dans une démarche forte auprès de l'Union Européenne pour obtenir les crédits nécessaires à la réalisation, dans sa globalité, des travaux retenus dans le cadre du débat public, à savoir la modernisation complète de la ligne Nevers-Chagny, le raccordement à la LGV Paris sud-est et la création d'une halte de passage, pour un coût estimé à 560 M€.

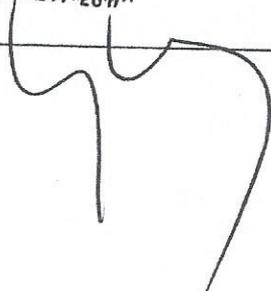
Une telle perspective et de tels moyens, qui ne sont pas démesurés compte tenu de l'enjeu et comparés à d'autres investissements similaires, permettraient de sortir par le haut des débats aujourd'hui engagés autour de la priorisation des hypothèses A ou B. Ils régleraient à la fois la question fret et voyageurs et garantiraient la modernisation de l'ensemble de la ligne Nevers-Chagny, maillon manquant de l'axe est-ouest européen Centre Europe Atlantique.

DECISION :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

Article unique : APPROUVE ce deuxième vœu qui sera transmis au Secrétariat Général de la Commission du Débat Public, à Madame la Préfète de Région, au SGAR, au Directeur de la DREAL, aux Députés Européens de la circonscription électorale « Est », à Madame la Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, au Président de la CCM, au Directeur Régional de la SNCF Réseau.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la Sous-Préfecture
le **2.1.FEV..2017...**
et publié, affiché ou notifié
le **2.2.FEV..2017..**



**Pour Extrait Conforme,
Le Maire,**

REMY REBEYROTTE

